

lui montre notre force. C'est pour cela, je pense, que notre petit journal est utile puisqu'il peut nous permettre de discuter de la meilleure façon d'arriver au résultat.

---:---:---:---:---

Pour cette raison je donne rapidement mon opinion sur les accords de salaires. D'abord cet accord c'est la bouteille à l'encre. Tout le monde en parle et chacun comprend autrement que le voisin. C'est une première chose qui profite à la direction. Plus c'est compliqué, plus elle peut trouver des moyens d'argoter et quand les ouvriers sont bien embrouillés ils ne viennent pas réclamer ce qu'on "oublie" de leur payer.

Ensuite, ce qui est à remarquer c'est qu'il n'y a pas deux catégories qui sont augmentées de la même façon. L'augmentation est différente entre ouvriers et "mensuels" et parmi tous les ouvriers il y a encore des différences puisque l'augmentation annoncée était de 12 Frs au manoeuvre et 6 Frs au P3 - en réalité chez Renault elle est de 3 Frs au manoeuvre à 0 Fr au P3 - . Il est bien prévu une augmentation du minimum garanti mais ce dernier ne doit pas d'après l'accord être pris obligatoirement comme base de calcul du boni. Ce qui signifie qu'il est toujours possible de faire baisser la part de boni et ainsi de limiter à pas grand'chose "l'augmentation". Comme, d'autre part, les salaires réels dépassent déjà souvent les nouveaux minimum garantis le patron ne sera pas beaucoup dérangé par ces nouveaux tarifs.

---:---:---:---:---

Pour les mensuels l'augmentation prévue est non seulement hiérarchisée mais progressive. C'est-à-dire que plus on approche du directeur plus le pourcentage d'augmentation est grand (en raison de la suppression de la prime à la vie chère). De plus rien n'est prévu pour les autres primes ce qui veut dire qu'il est possible de les supprimer sans discussion. Résultat : le nouveau salaire des petites catégories pourrait être, si on enlève les primes, inférieur au salaire actuel; tandis que l'augmentation des cadres atteint des sommes importantes. Joli travail, ceux qui en ont le moins besoin sont servis, les autres se disputeront les miettes.

---:---:---:---:---

Au lieu de cela il y a une revendication simple que tout le monde comprend et sur laquelle les syndicats s'étaient mis d'accord.

17.500 Frs de minimum vital c'est-à-dire 27 Frs de l'heure d'augmentation c'est là dessus qu'il faudrait continuer à orienter les efforts de tous les ouvriers. 27 Frs pour tout le monde.

On n'en sortira pas si tous les 5 jours on propose une revendication nouvelle 10 Frs, 12 Frs, 20% pour les mensuels etc... pas de gymnastique on veut 27 Frs d'augmentation réelle après on verra.

---:---:---:---:---

En attendant une chose m'inquiète c'est de voir les salariés tomber dans le piège de l'accord c'est-à-dire la querelle entre catégories les salariés ont contre le patron des intérêts communs pas de lutte de catégorie, demandons la répartition égale pour tous de l'augmentation ni dégressive ni hiérarchisée ou progressive pour l'unité des travailleurs : augmentation égale.